



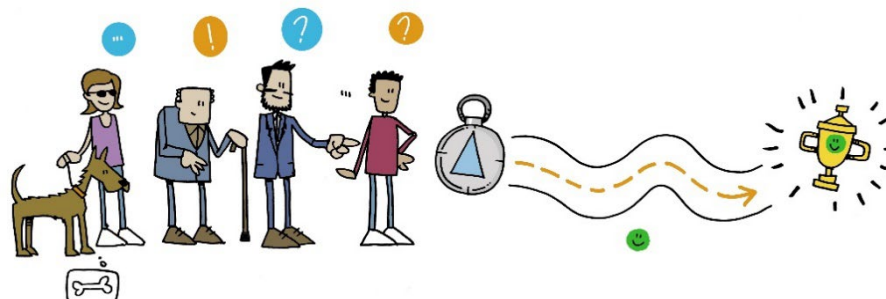
Aider les personnes à s'engager dans leurs accompagnements ou dans leurs soins

Septembre 2023

Comment faire pour bien participer ?

Pour bien participer,
on doit respecter des principes.

Les **principes** sont des consignes que je dois respecter.



Principe 1 : les professionnels doivent reconnaître les compétences et les savoirs des personnes accompagnées ou soignées.

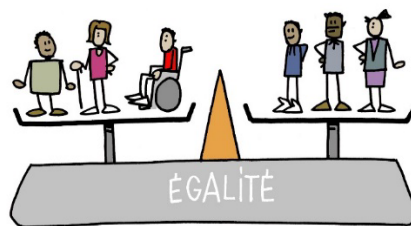
Les personnes accompagnées ou soignées doivent reconnaître les compétences et les savoirs des professionnels.

Il est important que chacun soit reconnu.

Être reconnu veut dire que ma parole est écoutée.

Je suis une personne accompagnée et soignée,
mon avis compte autant que les autres.

Les savoirs de l'expérience et les savoirs appris à l'école
doivent être utilisés ensemble.
Ils se complètent.



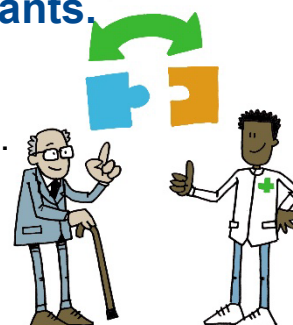
Si on arrive à utiliser tous les savoirs,
les professionnels et les personnes accompagnées peuvent apprendre.

Principe 2 : les professionnels doivent être bienveillants.

Être bienveillant veut dire prendre soin de l'autre.

Les professionnels doivent respecter les idées de tout le monde.

Chaque personne doit pouvoir s'exprimer.



Principe 3 : les professionnels doivent faire attention aux mots utilisés pour parler des personnes accompagnées ou soignées.

Des mots utilisés peuvent faire du mal comme :

- « vieillards »,
- « invalides »,
- « anormaux ».

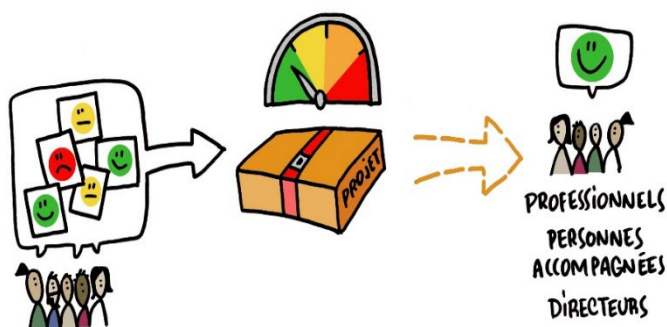
Il faut discuter avec la personne accompagnée et entendre les mots qu'elle utilise elle-même pour parler de sa situation.



Principe 4 : il faut évaluer le projet tout le temps.

Évaluer le projet veut dire que tous ensemble, on va :

- dire ce qui est bien,
- dire ce qui est moins bien,
- se corriger,
- changer des choses,
- continuer ce qui est bien,
- proposer des idées différentes.



Pendant cette évaluation,

les personnes accompagnées ou soignées vont pouvoir dire si elles ont vraiment participé au projet.

Principe 5 : il faut reconnaître que chaque personne accompagnée ou soignée peut décider pour elle-même.



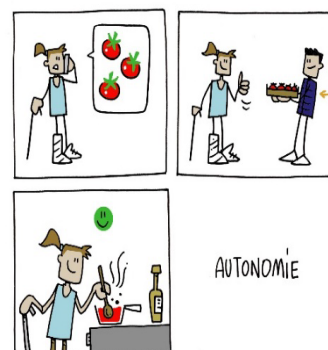
Il faut écouter ce que la personne accompagnée préfère.

Par exemple, quand j'ai le choix entre plusieurs options pour me soigner ou pour mon accompagnement, je dois pouvoir dire ce que je préfère.

Principe 6 : il faut accepter qu'une personne accompagnée ou soignée se sente bien :

- quand elle a le sentiment « d'être capable »,
- quand elle a la possibilité de donner son avis,
- quand personne ne prend les décisions à sa place.
- quand elle a du pouvoir d'agir.

Le pouvoir d'agir est quand la personne peut choisir et faire des choses pour elle-même.



Principe 7 : il faut que les professionnels et les personnes accompagnées soient des partenaires.

Être partenaires veut dire qu'on travaille ensemble avec le même objectif.

On doit se faire confiance et se respecter.

Se respecter veut dire qu'on ne se juge pas.

On veut que les professionnels et les personnes accompagnées ou soignées fassent équipe ensemble.

Les professionnels doivent être sincères

quand ils proposent aux personnes accompagnées de participer :

- ils doivent vraiment leur laisser faire des choix,
- les laisser prendre des décisions,
- ils doivent tenir compte de l'avis des personnes accompagnées ou soignées.

Ils ne doivent pas faire semblant.

Ils ne doivent pas abuser de la confiance donnée par les personnes accompagnées ou soignées.



Principe 8 : il faut que les participants s'engagent pleinement.

On ne peut pas faire semblant de participer.

Il faut vraiment vouloir écouter tout le monde et prendre en compte les avis et les propositions de tous.

Il ne faut pas faire semblant d'écouter et ne rien en faire.

Quand une personne participe il faut tenir compte de ce qu'elle dit.

Il faut que ce qu'elle dit ait vraiment une influence sur le projet, sur les décisions.

Il faut que chacun voie à quel point ce qu'il dit va influencer le projet et les décisions.

Principe 9 : quand une personne veut participer pour aider les autres, il faut la préparer.

La personne doit savoir comment elle va participer :

- connaître les jours et les heures du travail de groupe,
- connaître le but de sa participation,

La personne doit savoir pourquoi elle fait partie de ce groupe,

ce qu'elle va amener au groupe :

- connaître la place de chaque personne dans le groupe,
- connaître les résultats attendus dans le travail de groupe.

Quand une personne veut participer pour aider les autres, il faut la soutenir.

Soutenir une personne veut dire qu'on l'aide à participer,

on s'inquiète de savoir si elle va bien,

si elle est à l'aise,

si ce n'est pas trop difficile pour elle.

Principe 10 : il faut permettre à chaque membre du groupe de parler et de donner son avis.

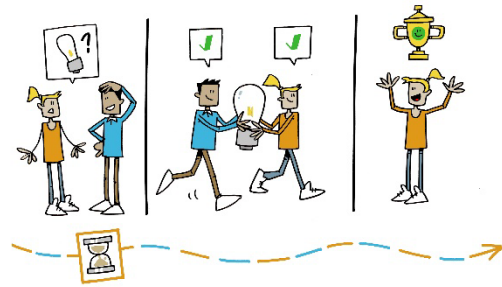
Tous les avis comptent.

Il faudra essayer de prendre des décisions en groupe au maximum.

On va partager le pouvoir.

Les personnes soignées ou accompagnées doivent prendre des initiatives et aussi décider.

Les directeurs ne sont pas les seuls à décider.



Principe 11 : on veut l'inclusion.

L'inclusion est quand on ne rejette personne.

On est tous ensemble.

On aide tout le monde à prendre la parole.

On dit si on ne comprend pas, si on a des besoins.

On va rencontrer les personnes qui ne parlent pas beaucoup.

On propose des organisations qui conviennent à tout le monde.

On utilise un langage accessible.

On s'adapte au rythme de tout le monde.



Tout le monde devra faire attention

à utiliser des mots

que tout le monde comprend.

On veut que tout le monde participe.



Ce document pourra s'améliorer avec l'avis des personnes qui vont lire ce document.

Pour donner son avis sur ce document, on peut écrire à :

contact@gapas.org

ou

contact.associations@has.sante.fr

Ce document en facile à lire et à comprendre a été élaboré et relu par des personnes concernées à partir de la recommandation de la HAS « Soutenir et encourager l'engagement des usagers dans les secteurs social, médico-social et sanitaire » :

- Mme Myriam BAICHE, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- Mme Sophie BARAZZUTI, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- M. Malik BELKHEIRI, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- M. Guy BERAT, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- Mme Doriane BOULANGHIEN, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- M. Eric DEGROOTE, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- Mme Aline DUPREZ, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- M. Jean-Paul GION, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- M. Pascal LORTHIOIS, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- Mme Nathalie MELER, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- Mme Séverine PERON, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- M. Arnaud VICTORIN, traducteur FALC, usager du secteur médico-social.

Illustrations : M. Olivier Sampson.

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr